La mise en œuvre de la loi DALO Année 2011

Source: InfoDALo

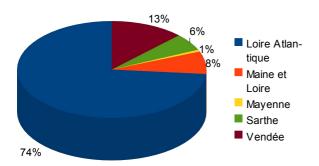
1) Activité des commissions de médiation

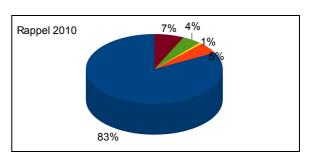
Au 31 décembre 2011, **1 810** nouveaux recours ont été déposés au total en région Pays de la Loire. Le volume annuel régional des recours amorce ainsi un net recul de 21,9% comparativement à 2010 alors même que les chiffres nationaux sont en hausse constante. De fait, le poids de la région passe de 3,7% à 2,56 %.

Ceci est lié directement à la forte baisse du nombre de nouveaux recours en Loire-Atlantique qui jusqu'en 2010 représentait plus de 80% des recours de la région.

86% des recours sont formulés en vue de l'attribution d'un logement.

Répartition des recours logement et hébergement par département de dépôt





Activité des commissions de médiation en 2011

	Décisions de la commission								
	Recours reçus	Recours avec décision / Recours reçus		Sans objet : solution trouvée avant commission	Sans objet : autres motifs (décès, départ territoire)	Favorables	% Décisions favorables / Recours avec décision	Rejets (explicites)	% Rejets / Recours avec décision
	1	2	3=2/1	4	5	6	7=6/2	8	9=8/2
France	70 695	67 589	95,6%	5 685	832 25 797		38,2%	35 275	52,2%
Loire Atlantique	1 331	1 283	96,4%	304	10	432	33,7%	537	41,9%
Maine et Loire	136	131	96,3%	19	3	52	39,7%	57	43,5%
Mayenne	12	11	91,7%	1	0	9	81,8%	1	9,1%
Sarthe	104	105	101%	7	1	53	50,5%	44	41,9%
Vendée	227	208	91,6%	44	5	92	44,2%	67	32,2%
PDL	1 810	1 738	96%	375	19	638	36,7%	706	40,6%

	Recours reçus 2008	Recours reçus 2009	Recours reçus 2010	Recours reçus 2011	% d'évolution	Total des recours à fin 2011
France	59 468	60 343	62 713	70 695	18,88%	253 219
Loire Atlantique	1 671	1 686	1 918	1 331	-20,35%	6 606
Maine et Loire	119	118	117	136	14,29%	490
Mayenne	53	28	16	12	-77,36%	109
Sarthe	109	110	104	104	-4,59%	427
Vendée	178	212	162	227	27,53%	779
PDL	2 130	2 154	2 317	1 810	-15,02%	8 411

Si la diminution du nombre de recours annuel traduit l'impact de la baisse d'activité sur la Loire-Atlantique, d'autres

SIAL/DPH/1866H12SG 1/4

départements enregistrent un ralentissement plus ou moins marqué. Il en est ainsi de la Mayenne où entre 2008 et 2011, le nombre de dossiers a été divisé par 4. En Sarthe, le volume est, quant à lui, relativement stable (autour d'une centaine de dossiers) alors qu'en Vendée, les fluctuations sont plus accentuées. Entre 2010 et 2011, le volume annuel a ainsi augmenté de 65 dossiers soit plus de 40%. En Maine-et-Loire, le rythme de nouveaux dossiers était plutôt constant sur les trois premières années de mise en place de la commission et s'accroît de 16,2%.

Détail des recours « logement »

				Décisions de la commission									
	Recours "logement" reçus	Recours "logement" avec décision	% Recours "logt" avec décision / Recours "logt" reçus	Sans objet : solution logement trouvée avant commission	Sans objet : autres motifs (décès, départ territoire)	Favorables logement (prioritaires et urgents)	Réorientation recours logement vers hébergement	% Décisions favorables / Recours "logt" avec décision	Rejets (explicites)	% Rejets / Recours "logt" avec décision			
	1	2	3=2/1	4	5	6	7	8=(6+7)/2	9	10=9/2			
France	60 805	57 550	94,6%	5 148	710	20 231	1 162	37,2%	30 299	52,6%			
Loire Atlantique	1 130	1 072	94,9%	285	9	258	65	30,1%	455	42,4%			
Maine et Loire	89	83	93,3%	16	2	28	10	45,8%	27	32,5%			
Mayenne	12	11	91,7%	1	0	9	0	81,8%	1	9,1%			
Sarthe	104	105	101%	7	1	42	11	50,5%	44	41,9%			
Vendée	225	207	92%	44	5	81	11	44,4%	66	31,9%			
PDL	1 560	1 478	94,7%	353	17	418	97	34,8%	593	40,1%			

Le volume annuel des recours « logement » baisse d'un cinquième en région Pays de la Loire. La Vendée fait figure d'exception en étant le seul département où le volume annuel est en augmentation.

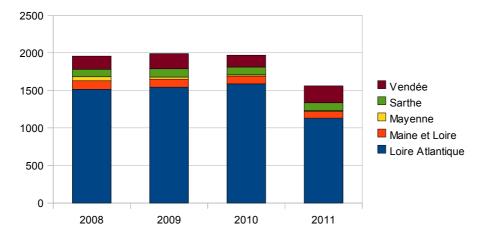
Détail des recours «hébergement»

				Décisions de la commission									
	Recours "hébergem ent" reçus	Recours "héberge ment" avec décision	% Recours "hbgt" avec décision / Recours "hbgt" reçus Sans objet solutio		Sans objet : autres motifs (décès, départ territoire	es (prioritai	% Décisions favorables / Recours "hbgt" avec décision	Rejets (explicit es)	% Rejets / Recours "hbgt" avec décision				
	1	2	3=2/1	4	5	6	7=6/2	8	9=8/2				
France	9 890	10 039	101,5%	537	122	4 404	43,9%	4 976	49,6%				
Loire Atlantique	201	211	105%	19	1	109	51,7%	82	38,9%				
Maine et Loire	47	48	102,1%	3	1	14	29,2%	30	62,5%				
Vendée	2	1	50%	0	0	0	0%	1	100%				
Mayenne	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0%				
Sarthe	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0%				
Total	250	260	104%	22	2	123	47,3%	113	43,5%				

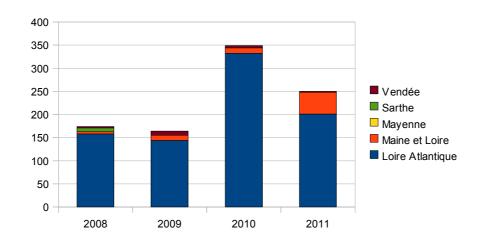
Alors qu'en 2010, 95% des nouveaux recours « hébergement » étaient déposés en Loire-Atlantique, ce pourcentage descend à 80% en 2011. Le nombre de recours hébergement a baissé d'un tiers sur le département. Inversement, le Maine-et-Loire compte 4 fois plus de recours de ce type que l'année antérieure avec un taux de rejet de plus de 19 pts supérieurs à la moyenne régionale.

SIAL/DPH/1866H12SG 2/4

Évolution du nombre annuel de nouveaux recours « logement » (2008-2011)



Évolution du nombre annuel de nouveaux recours « hébergement » (2008-2011)



2) Point sur les suites données aux décisions favorables des commissions

Détail sur les relogements à effectuer

		logés avant		Mise en oeuvre	des décision	S			Total des		% des	
	Favorables logement (prioritaires et urgents)	mise en oeuvre de la décision dans le parc privé	Offres bailleur faites aux bénéficiaires	adaptées refusées par	adaptées refusées par		Ménages ayant déposé un recours logés	Bénéficiaires qui ne sont plus à reloger	bénéficiaires logés ou ayant refusé ou n'étant plus à reloger	Bénéficiaires restant à reloger	bénéficiaires logés ou ayant refusé ou n'étant plus à reloger/ déc. fav.	
	6	11	12	13	14	15=11+14	16=15+4	17	18=15+13+17	19=6-18	20=18/6	
France	20 231	306	11 096	1 219	9 767	10 073	15 221	405	11 697	8 534	57,8%	
Loire Atlantique	258	2	254	55	204	206	491	2	263	-5	101,9%	
Maine et Loire	42	4	25	5	22	26	42	0	31	-3	110,7%	
Mayenne	81	0	10	6	4	4	5	0	10	-1	111,1%	
Vendée	28	5	64	14	43	48	92	20	82	-1	101,2%	
Sarthe	9	1	47	18	29	30	37	2	50	-8	119%	
PDL	418	12	400	98	302	314	667	24	436	-18	104,3%	

302 des 418 ménages reconnus prioritaires et urgents en vue d'un relogement ont été effectivement relogés via la mise en application de la procédure DALO soit 72% des ménages.

Sur le nombre de ménages restant à reloger (colonne 19), les chiffres sont à prendre avec prudence et n'ont pas été complètement fiabilisés.

SIAL/DPH/1866H12SG 3/4

Détail sur les accueils à effectuer

	suite	Recours logement réorienté s héberge ment (rappel)	TOTAL PU hébergt		Mise	en oeuvre	des décisi	ons		bénéficiair	Total des		% des
				mise en oeuvre	Propositio ns faites aux bénéficiair	ons adaptées refusées	es accueillis (suite	Bénéfici aires accueilli	Ménages ayant déposé un recours accueillis	es n'étant plus à accueillir (hors indpt et hors refus proposition adaptée)	bénéficiair es accueillis ou ayant refusé ou	Bénéficia ires restant à accueillir	bénéficiaires accueillis ou ayant refusé ou n'étant plus à accueillir/ déc. Fav.
	6	10		11	12	13	14	15=11+14	16=15+4	17	18=15+13+1 7	19=6+10- 18	20=18/(6+10)
France	4 404	1 162	5 566	81	1 843	549	1 206	1 287	1 824	177	2 013	3 553	36,2%
Loire Atlantique	109	65	174	2	169	104	84	86	105	0	190	-16	109,2%
Maine et Loire	14	10	24	1	9	1	9	10	13	0	11	13	45,8%
Mayenne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Sarthe	0	11	11	0	4	2	2	2	2	0	4	7	36,4%
Vendée	0	11	11	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0%
PDL	123	97	220	3	182	107	95	98	120	0	205	15	93,2%

La proportion des ménages reconnus prioritaires en vue d'un hébergement et qui ont déposé initialement un recours « logement » est de 44% soit 4 pts de moins qu'en 2010. Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale qui est de 20%. Si la Loire-Atlantique totalise 79% des recours, d'autres départements ont vu augmenter leur objectif d'hébergement (Sarthe et Vendée) suite à réorientation.

SIAL/DPH/1866H12SG 4/4